PROCES VERBAL - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 13 Novembre 2026 à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le 13 novembre à 19 Heures 30, Le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 6 novembre 2026 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire Anthony DUBUS.

Présents : M. DUBUS Anthony, Mme BIZET Marianne, M. BIMBAUD Jordan, M. COYAT Alain, Mrs LAMBERT Richard, CALARD Stéphane, MICHAUD Philippe, Mmes BIMBAUD Isabelle, SERRA MENDES Ghislaine, LUCAS Audrey.

Absents excusés : Mme GARCIA Martine : 1 pouvoir à Mme BIZET Marianne.
M. TOUZEAU Manuel : 1 pouvoir à M. DUBUS Anthony.
Mme REDAUD Sophie (arrivée en fin de réunion 19 h 58)

Absents non excusés : M. BAILLARGEAT Arnaud. Mme TOUZET Amélie (arrivée en fin de réunion 19 h 58)

Séance du : 13/11/2026
Conseillers en exercice : **15.** Présents : 10. Pouvoirs : 2. Votants : **12.**

Désignation du secrétaire de séance *: Mme BIZET Marianne a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, la séance peut valablement commencer, la séance est ouverte à 19H 30 sous la présidence de Monsieur Le Maire Anthony DUBUS.*

1- Approbation du PV de la séance du 25 septembre 2026
Ce PV est validé à l'unanimité sans observation.

2- Délibérations prises par délégation *Le Maire informe le Conseil Municipal des deux délibérations prises selon délégation et budget voté*
-Achat d'un tracto pelle JCB 3 CX pour un montant de 65 000 € HT - 78 000 € TTC et
AGILOR – 78 000 €- Taux 3,68%- durée 7 ans – échéance annuelle- première échéance au 06/11/2027.
-Vente d'un tracto pelle JCB Energy au prix de 24 000 € à Ste COOLEX MAT EXPORT
**Arrivée de Mme BIMBAUD Isabelle à 19 H 38*

3 Recensement de la Population 2027,
Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, et propose de recruter 4 Agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement du 20/01/2027 au 28/02/2027 avec une formation obligatoire de 2 ½ journées – début janvier 2027, dates non communiquées.
Monsieur Le Maire soumet au vote, validé à l'unanimité.

4-Demande de participation financière au projet pédagogique du Groupe scolaire Léon Paul Fargue- voyage scolaire et théâtre.
Projet Pédagogique -Découverte de L'Ile d'Oléron
Le séjour de trois jours sur l 'Île d'Oléron permettra aux élèves du CE1 au CM2 de découvrir un environnement naturel, maritime et culturel différent de leur environnement habituel.
Cette sortie constituera un prolongement concret des apprentissages menés en classe autour de la découverte du monde, de l'environnement et du patrimoine.
Projet Pédagogique -Théâtre et spectacle de fin d'année
Le second volet du projet sera consacré à une intervention théâtrale de 10 heures, encadrée par Mme ZINCHENKO, professionnelle de l'association Castanéa Spectacles.

Projet *: Séjour pédagogique de 3 jours -Île d'Oléron -**Montant** 5 798,00€*
Intervention théâtre-10 heures 950,00€
TOTAL *6 748,00€*

Répartition du financement :

Financeur	*Pourcentage*	*Montant*
• *Mairie*	*50 %*	*3 374 €*
• *Communauté de Communes*	*25 %*	*1 687 €*
• *Coopé Scolaire et part des parents*	*25 %*	*1 687 €*
TOTAL	*100%*	*6 748 €*

Monsieur Le Maire soumet au vote, voté à l'unanimité.

5- Location appartement 1 Bis -rue de la font Poulard

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en location du logement meublé au-dessus de l'ancienne boulangerie 9 place du Bosquet,
Des travaux ayant été effectués, Il propose un loyer mensuel de 500 € + les charges et caution 1 mois 500 € -voté à l'unanimité

6- DÉLIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-13 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles
le maire propose au conseil de l'autoriser à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du CGFP pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.
Le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Monsieur Le Maire soumet au vote, voté à l'unanimité.

7- QUESTIONS DIVERSES

7-1 – Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises pour la fin de l'année, il a arrêté -Repas des ainés à la salle des fêtes de la poste le samedi 21 novembre 2026 à 12h30 par le restaurant le ZINC.
7-2-La distribution des colis de Noël des ainés se fera par les élus le samedi 05 Décembre 2026,

-Distribution des colis à L'EHPAD suivant la date fixée par la Directrice et selon son organisation,

-Spectacle de Noël de l'école avec L'association des parents d'élèves (APE) et les enseignants le vendredi 11/12/2026,
L'APE prépare les paquets des enfants, livres choisis par le Directeur de l'école
Spectacle par la Commune « Sable et Lumières »

7-3-Repas du Conseil Municipal et du personnel, Mercredi 6 Janvier 2027 à 12H30 Salle des fêtes du Musée

7-4-Voeux du Maire date reste à définir à la salle du musée

7-5- Monsieur BIMBAUD Jordan informe que le Sycmtom a investi dans l'achat deux camions neufs, 1 pour le ramassage des poubelles et un pour le transport.

**Arrivée de Mme REDAUD Sophie à 19 H58*
**Arrivée de Mme TOUZET Amélie à 19 H 58*

L'ordre du jour étant épuisé et aucun conseiller ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 Heures

Le Maire,
Anthony DUBUS

MAIRIE DE CHALLAC 36310

La Secrétaire de séance
Marianne BIZET